



Julian Assange menacé d'extradition : appel à la mobilisation des rédactions

Il est urgent que les médias français se mobilisent pour faire toute l'information nécessaire sur le procès du journaliste Julian Assange qui s'ouvre ce lundi 24 février dans une petite salle de la prison de Belmarsh (Nord de Londres), où il croupit depuis son expulsion de l'Ambassade d'Equateur.

Un silence gênant élude cette actualité en France alors que, partout dans le monde, les opinions publiques et les journalistes se mobilisent pour empêcher que la justice des Etats-Unis obtienne l'extradition de ce confrère australien, coupable selon elle de 18 chefs d'inculpation, dont celui d'espionnage ! Créateur de Wikileaks, Julian Assange serait, aux yeux de la Justice américaine, « coupable » d'avoir permis la révélation de mensonges d'Etat au grand public.

Toutes les rédactions dans le monde ont largement profité de ces informations, ont enquêté et les ont répercutées. Julian Assange serait « coupable » de s'être mis en travers de la communication massive de l'administration américaine et des lobbys d'armement, et leur culture du secret destinée à faire oublier aux citoyens que leurs impôts servent à tuer dans le monde entier.

∨
Cette demande d'extradition est formulée en violation de toutes les conventions internationales garantissant la liberté d'informer et d'être informé.

∨
Si elle devait être prononcée par la justice anglaise, elle déterminerait que, désormais :

- tous les journalistes, partout dans le monde, pourraient être poursuivis pour espionnage ;
- c'est le droit américain qui prévaut dans le monde sur tous les autres droits.

∨
Les médias français s'honoreraient donc d'informer largement leurs publics sur les risques pour la démocratie que ce procès recèle.

∨
Les syndicats SNJ, SNJ-CGT et CFDT-Journalistes, membres de la Fédération internationale des journalistes (FIJ, 600 000 adhérents dans 146 pays), appellent la profession à la plus grande attention. La partie qui va se jouer en Grande Bretagne est déterminante pour toutes et tous.

∨
C'est le principe même de la liberté d'informer dans le monde qui est mis en cause.

Paris, ce 21 février 2020